

2 - RENDRE L'OFFRE LISIBLE ET ACCESSIBLE ET FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS

2.2 - Améliorer les relations entre les familles et l'école, pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative

PA 2.2.2 - RENFORCER LA PLACE DES PARENTS AU SEIN DE L'ÉCOLE

DIAGNOSTIC

- D'après l'enquête conduite auprès des parents : 25% des répondants déclarent rencontrer des difficultés en lien avec la scolarité de leur(s) enfant(s). Cette situation est plus fréquente lorsque l'enfant est plus âgé. Les différentes remarques émises par les parents dans le cadre de l'enquête conduite auprès des familles traduisent leur préoccupation importante vis-à-vis de la scolarité de leur(s) enfant(s) et le sentiment parfois d'être démunis face à celle-ci.
- Les personnels éducatifs apparaissent comme un canal privilégié d'information pour les parents, il est donc indispensable de les mobiliser sur la thématique de la parentalité. 60% des parents interrogés souhaiteraient davantage d'échanges avec les professionnels de l'éducation et de la santé.
- Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui visent à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin, ne sont pas assez identifiés par les parents : 45% des familles interrogées dont l'enfant n'est pas inscrit à une seule action d'accompagnement scolaire indiquent ne pas avoir assez d'information sur le sujet.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Les actions répondant à trois principes d'action communs, détaillés dans le cadre de la Stratégie nationale de soutien à la parentalité :

- La qualité de la relation que les familles tissent avec l'équipe pédagogique est un facteur-clé de réussite scolaire ;
- Le contexte familial peut impacter la scolarité d'un enfant ;
- Pour certaines familles, notamment les plus fragiles, établir des relations de confiance avec l'institution scolaire peut parfois être très compliqué.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Sur tout le territoire du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Éducation Nationale

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Commission Parentalité du Comité des services aux familles
- ➔ Les centres sociaux pour l'action 1 au titre de leur projet Famille

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Éducation Nationale

ACTION 1

- ➔ Accompagner les lieux d'accueils ouverts aux parents dans les écoles, animés par les villes, les centres sociaux et d'autres opérateurs, dans une perspective d'inter-connaissance (acteurs de l'école, du quartier, etc.).

ACTION 2

- ➔ Valoriser et promouvoir les différentes formes d'implication des parents dans l'école, respectueuses des missions des chefs d'établissement et des directeurs d'école.

ACTION 3

- ➔ Accompagner l'expression des parents vis-à-vis de l'école dans les domaines de la citoyenneté, de l'orientation et de l'accompagnement des élèves.

ACTION 4

- ➔ Partager et faire connaître les projets développés : films, documents, etc.

ÉCHÉANCES

- ➔ 2021-2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- ➔ **Développement des lieux d'accueil ouverts aux parents dans les écoles**
 - Nombre de lieux ouverts aux parents (lieu d'accueil parents, lieu passerelle école-quartier...) dans les écoles